

CLUB DE VOILE DE PIERRE-PERCEE

17, rue Joffre

54540 BADONVILLER

(03.83.42.22.31

Association n° W 542 000 310

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 novembre 2016

Ouverte à 17h30 le quorum étant atteint.

Après les salutations d'usage et les remerciements aux personnalités présentes, M. Eric TAVERNE, 1er adjoint représentant M. Bernard MULLER maire de Badonviller, Mme Josiane TALLOTTE Maire de Val-et-Châtillon, Mme Catherine PECCARD Présidente du Comité départemental de Meurthe et Moselle,

le Président se félicite du travail accompli par le Comité et par tous les membres qui s'investissent pour le bon fonctionnement du club. Il rappelle le nombre croissant de familles et amis qui viennent étoffer le groupe de licenciés et qui font de notre club le plus important de la région, dans un esprit constant de solidarité et de convivialité.

Rapport adopté à l'unanimité.

La secrétaire-adjointe rappelle les épisodes d'une année difficile marquée par une météo parfois extrême, un marnage important, la perte de trois bateaux et le vol de deux moteurs des annexes de sécurité. Ces épreuves auront aussi contribué à resserrer les liens d'un groupe actif et efficace, toujours présent pour les mises à l'eau et sorties des bateaux, l'entretien du chalet et de ses abords, la rénovation du parking, entre autres... Le comité est et restera attentif aux orientations et décisions politiques et économiques visant l'ensemble du site de Pierre-Percée et le lac en particulier. Il redira chaque fois que nécessaire sa volonté d'être un véritable acteur partenaire de sa mise en valeur.

Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport comptable par la trésorière

La trésorière présente les résultats de l'exercice. Pour 52 bateaux au mouillage le club compte 117 adhérents dont 56 licenciés à la Fédération de voile.

2016 sera une année en déficit de 1463€, résultat de l'achat de deux moteurs pour remplacer ceux qui ont été volés. Le budget prévisionnel est établi pour viser un retour à l'équilibre.

Rapport adopté à l'unanimité des membres moins une abstention

Vote du budget prévisionnel

Adopté à l'unanimité des membres

Rapport sportif présenté par le vice-président qui, sous une forme humoristique désormais attendue chaque année par tous, déroule le calendrier des régates du club et leurs commentaires pointus qui permettent à la plupart des skippers de se reconnaître dans leurs petits travers et leurs grands cœurs.

Présentation du site par le webmaster. C'est un outil qui fonctionne déjà très bien à la satisfaction de tous et qui va encore s'améliorer grâce à une fonction interactive

Modification des statuts article 11 :

Phrase initiale dans l'article 11 : Il est procédé après épuisement de l'ordre du jour à l'élection des membres du Conseil d'administration pour le tiers des places vacantes.

Désormais dans les nouveaux statuts : suppression du renouvellement partiel par tiers pour l'élection des membres du Conseil d'administration. Il sera pratiqué de nouvelles élections après démission de l'ancien comité.

Adopté à l'unanimité des membres

Election du ou des vérificateurs aux Comptes .

Daniel Portant est élu à ce poste.

Election des membres du Conseil d'administration

Pascale Boulas, Philippe Heintz, Michel Koeniguer, Delphine Kennel, Philippe Buisset, André Roussel, Francis Marchand, Yves Kennel, Michel Soudière, Jean-Marie Mège, Emmanuel Sertelet, Jean-François Costa, Freddy Alessio, Jean-Marie Heppe, Eric Scandella.

Election des membres du Bureau administratif

Ph. Heintz, Président ; M. Koeniguer, Vice-Président ; D. Kennel, Trésorière ;
Y. Kennel, Trésorier-Adjoint ; J.F. Costa, Secrétaire ; F. Marchand, Secrétaire-
Adjoint ; M. Soudière, webmaster.

Pour le Président,

Le secrétaire.